Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 022-212200356-20260616-DELIB20260605-DE

Département des Côtes-d'Armor
Arrondissement : DINAN
Canton : LANVALLAY

Commune de LES CHAMPS-GÉRAUX

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize juin à dix-neuf heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de LES CHAMPS-GÉRAUX, était assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Mme Sandrine JUHEL, Maire.

Présents : Sandrine JUHEL, Denis GOUPIL, Caroline HAYCOX, Frédéric BEAUCHAMP, Brigitte PETITPAS, Christophe PACE, Anne THIBAULT, Pascal L'HERMITTE, Léa HERVÉ, Clément BRIZARD, Sophie HAMÉON (arrivée à 19h55), Cyril RIBET, Solène HAMELIN, Éric SIMON, Édith PERROQUIN

Absents excusés : 0
Pouvoir : 0
Secrétaire de séance : Christophe PACE

Nombre de conseillers : en exercice : 15 présents : 15 votants : 15

OBJET

Désignation des représentants au PNR Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude
Délibération n° 2026-06-05

Mme le Maire rappelle au conseil municipal que la commune est adhérente au PNR Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude.
Dans ce cadre, il convient de procéder à la nomination des représentants titulaire et suppléant au PNR Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude

Décision :
À l'unanimité, l'assemblée délibérante nomme comme représentants de la commune au PNR Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude :

- **Représentant titulaire : Pascal L'HERMITTE**
- **Représentant suppléant : Clément BRIZARD**

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire,
Christophe PACE

Le Maire,
Sandrine JUHEL

MAIRIE LES CHAMPS-GÉRAUX (Côtes-d'Armor)

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la mairie et que la convocation du conseil a été faite le 10/06/2026